

## **Intitulé**

### **Plan-terrier de la seigneurie de Saint-Thibault**

## **Dates**

Après 1762-avant 1790

## **Description physique**

Ensemble de plans numérotés de 1 à 26 ; il s'agit en fait de 13 plans (87 x 58 cm), puisque les plans 1-2, 3-4, ...25-26 forment deux à deux un plan unique.

Reliure en veau ; pièce de titre rectangulaire portant « Plans de la terre de St Thibault », avec décor de fleurs dans chaque angle intérieur et décor de d'étoiles (reprenant le meuble de l'écu) en orle autour de l'inscription et, dans l'inscription, pour détacher les mots.

Armes gravées de la famille de Champeaux en page de garde et en page de titre : écu à *un cœur accompagné de trois étoiles*, timbré d'une couronne comtale, tenu par deux lions, le tout de style rocaille.

Plans à l'encre rouge et à l'encre noire ; lavis (jaune, paille, vert, rouge, rose, bleu ; avec au moins deux nuances par couleur).

Les terres du seigneur sont colorées en rose ; les bois du seigneur sont colorés en vert. Les maisons sont colorées en rose, mais se différencient des terres du seigneur par le fait que deux de leurs côtés sont rehaussés d'un trait rose plus prononcé. Dans le bourg, les maisons qui ne sont pas au seigneur sont colorées dans un rose plus pâle. Les voies sont colorées en paille.

Page de titre : « PLANS GEOMETRIQUES DE LA TERRE ET SEIGNEURIE DE ST THIBAULT ».

Notes du XIXe siècle au crayon *passim* (par exemple 2° de couverture et plan 11).

## **Nombre d'éléments**

Les 13 doubles plans sont précédés d'une double page portant « Table alphabétique des plans de Saint-Thibaud », où sont recensés tous les toponymes mentionnés sur les plans qui suivent.

Principaux toponymes concernés :

Plans 1-2 : le bourg de Saint-Thibault

Plans 3-4 : En Malpourpoint, Es Garaudes, Au Poirier Othe, En la Croizotte

Plans 5-6 : En Malbranche, En Champ Fringand, Es sept journeaux, Es Garaudes

Plans 7-8 : Le bois de la Chapelle, Es Mollières, Pré Grimbert, En Perre Cordelle

Plans 9-10 : La Menoingerie, Bois de Saint-Beurey, Etang de Saint-Beurey

Plans 11-12 : Bois du Four (ou de la Mothe), bois Trezorier, bois du Chattelet,

Plans 13-14 : En la Mothe, En la petite Louere, En la grande Louere, Es Aubües

Plans 15-16 : En la Brosse Collon, Es Commes, En la Chaume aux prêtres, En champ Goin

Plans 17-18 : La Collombière, Le Bois Pros (ou Prevost), Champs du Paquier, Margueron, Les Prés Bourgeot

Plans 19-20 : Au Breuil, Au Cray, Es Glaz, En Pré Jailly, Pontot, Grange aux Moines

Plans 21-22 : Es Champ Acreux, Verchizy, Beuvray (ou Beuvreau), Pré Soret

Plans 23-24 : Maltière, Furtilles, Maisons Monsieur, Croix des Murots, Fourchez, Moulins,

Plans 25-26 : En la Goutte, En l'odeur, En la Sarrée.

## **Données mathématiques**

58 x 45 cm

Echelle en perche de « neuf pieds et demy de Roy chacune ».

## Nom du producteur

Plan-terrier réalisé pour la famille de Champeaux, seigneurs de Saint-Thibault

## Présentation du producteur

Chronologie des seigneurs de Saint-Thibault (XIIIe-XVIIIe siècle)

Aux XIIIe et XIVe siècles, la famille de Thil (seigneurs de Saint-Beury) détient tout, puis seulement une partie, de la seigneurie de Saint-Thibault (B 1353, B 404) ; la famille de Saulx est en effet entrée en possession d'une partie de la seigneurie de Saint-Thibault, peut-être par alliance avec les Thil.

Par la suite, la paroisse de Saint-Thibault était séparée en deux seigneuries (Saint-Thibault et Saint-Beury), avant que Denis de Champeaux, seigneur de Saucy, Saint-Thibault, Byard et autres lieux n'échange, le 22 juillet 1760, avec François Féréderic de Fresnes la partie de la seigneurie de Saint-Beury (auj. commune de Beurizot) enclavée dans celle de Saint-Thibault pour la réunir à celle de Saint-Thibault, contre une enclave de Saint-Thibault dans Saint-Beury (E 361, f. 161-172). Cette partie de Saint-Thibault enclavée dans Saint-Beury était passée, depuis les Thil, par les seigneurs successifs de Saint-Beury : Catherine Palatin de Dyo et Philippe de Bouton son mari (terrier en 1504), Jean de Bouton prêtre (1529), Toulongeon (vers 1470), etc. jusqu'en 1760 et François Frédéric de Fresnes.

**Hugues de Thil** et sa femme **Marguerite** sont seigneurs de Saint-Thibault (1270 ; B 1353)

**Jehan de Thil**, seigneur de Saint-Beury et en partie de Saint-Thibault (1306 ; Collon, *Mémoires historiques sur Vitteaux*)

**Eudes de Saulx** est dit « sire de Vantoux et de Saint-Thibault en partie » (1369 ; B 11276)

**Hugues de Saulx**, dit le Louvet/Louvat de Vantoux, écuyer, est cité comme sire de Saint-Thibault dans un protocole de notaire (1395-1396 ; B 11316 bis)

**Guillaume de Saulx**, seigneur de Saint-Thibault puis **Guillemette de Baudoncourt** sa veuve, dame de Saint-Thibault (2<sup>e</sup> quart du XVe siècle ; B 11515, B 11376, B 11371)

**Philippe Baudot** (qui fit faire un terrier en 1499 ; E 361 bis, f. 5)

Dans le terrier de Leuilley (1557 ; E 1863), **Alexandre de Saulx** est cité comme seigneur de Saint-Thibault.

Reprise de fief par **Simon de Saulx**, chevalier, seigneur de Saint-Thibault (1569 ; B 10662)

Reprise de fief par **Claude de Joyeuse**, comte de Grandpré, seigneur de Saint-Thibault (1607 ; B 10705)

**Claude de Joyeuse**, comte de Grandpré, seigneur de Saint-Thibault et Sainte-Sabine (1612 ; B 10711)

Reprise de fief par **Antoine de Pracontal**, baron de Soussey, seigneur de Saint-Thibault (1636 ; B 10733)

Reprise de fief par **Eléonore de Damas** de Thianges, veuve de Jacques Palatin de Dyo, dame de Saint-Beury, Beurisot, Saint-Thibault (1647 ; B 10760)

Reprise de fief par **Louis-Antoine Damas**, chevalier, seigneur de Soussey, Saint-Thibault, Saint-Beury, etc. (1677-1682 ; B 10836)

Reprise de fief par **Étienne Damas**, chevalier, marquis de Crux, seigneur de Soussey, Saint-Thibault et en partie de Saint-Beury (1703-1704 ; B 10919)

Reprise de fief par **Simon Berthelot de Belloy**, écuyer, seigneur de Saint-Thibault (1720-1722 ; B 10955)

Reprise de fief par **Claude Berthelot**, veuve de Martial Piarron de Chamousset, conseiller au Parlement de Paris, à qui la terre appartient suivant le partage fait entre lui et Marie **Marguerite Berthelot** sa sœur, cohéritiers de leur père **Simon Berthelot de Belloy**, secrétaire du Roi honoraire et ancien greffier en chef au parlement de Paris (22 juin 1739 ; B 11005)

Reprise de fief par **Denis Champeaux**, receveur des États au bailliage de Semur-en-Auxois, ayant acquis la terre, le 19 juin 1756, de M. **Piarron de Chamousset**, maître ordinaire en la Chambre des comptes de Paris, pour la valeur de 62.000 livres et 3.000 livres de pot de vin (21 juillet 1756 ; B 11040)

Procès intenté par **François Frédéric de Fresnes**, écuyer, seigneur baron de Saint-Beury, à **Denis Champeaux**, avec les griefs suivants : Champeaux se fait appeler protecteur du prieuré de Saint-Thibault, il a fait enlever le banc seigneurial des seigneurs de Saint-Beury, il a fait enlever les armes des seigneurs de Saint-Beury du « panneau de la principale porte d'entrée de l'église », il se fait appeler « de Champeaux », et non « Champeaux » dans les actes. « Jugé le 26 may en faveur du sieur de Saint-Thibault », porte la première page du factum imprimé (1760 ; BNF)

Echange d'une portion de la seigneurie de Saint-Beury, enclavée dans la seigneurie de Saint-Thibault, par **Denis Champeaux**, acquéreur de ladite portion, avec **François Frédéric de Fresnes**, écuyer, seigneur de Saint-Beury et Versisy, contre une autre portion de la seigneurie de Saint-Thibault enclavée dans ladite seigneurie de Saint-Beury et Versisy (22 juillet 1760 ; B 11040)

Hommage rendu au Roi, avec serment de fidélité dû au Roi « à cause de son joyeux avènement » par **Denis Champeaux**, écuyer, seigneur de Saucy et Saint-Thibault, demeurant à Semur-en-Auxois (12 juillet 1776 ; B 11084)

Reprise de fief par **Denis-Augustin Champeaux de Soussey**, seigneur de Saint-Thibault (1787-1789 ; B 11116)

#### **Sources complémentaires dans le service**

E 361, E 361 bis, E 1863, C 1821, C 1822

Série B : articles 404, 1353, 10662, 10705, 10711, 10733, 10760, 10836, 10919, 10955, 11005, 11040, 11084, 11116, 11276, 11316 bis, 11371, 11376, 11515 (reprises de fief, documents de la Chambre des Comptes et protocoles de notaire)

B 455 : constitution du fonds de la chapelle Saint-Gilles fondée en 1406 par un officier ducal, Regnault Gastellier de Saint-Thibault

40 H 764 : fonds du prieuré de Saint-Thibault

#### **Sources complémentaires externes**

AD de Saône-et-Loire, H 142-176 et H sup 80-81 (fonds de l'abbaye de Saint-Rigaud, dont dépendait le prieuré de Saint-Thibault) : notamment H 147, H 149, H 151, H 153, H 161, H 164, H 165, H 175.

AD Yonne, F 33-3 : terrier des censes, rentes, coutumes, franchises, etc., dues chaque année à noble homme Antoine Palain de Dyoul, écuyer, seigneur de Saint-Beury, fait en l'an 1419, dans les villes de Saint-Thibault, La Maison aux Moines et Clamerey (cahier de 28 folios papier).

#### **Bibliographie**

Christian Freigang et Peter Kurmann, « L'église de l'ancien prieuré de Saint-Thibault-en-Auxois », dans *Congrès archéologique de France. Auxois-Châtillonnais*, Paris, Société française d'archéologie, 1989, p. 271-290 [travaux au XVIIIe siècle dans l'église prieurale].

MORELOT, A., « Notes météorologiques d'un curé de campagne au XVIIIe siècle », *Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon*, 1901, p. 268-274 [sur Cassien Sirugue, curé de Saint-Thibault de 1762 à 1791].

GARNIER, J. (éd.), *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, Dijon, Rabutot, 1868, t. 2, p. 325-327 [charte de Saint-Thibault]

Mathieu Leguil, Thèse de doctorat en cours, 2016 [chronologie des seigneurs de Saint-Thibault jusqu'au XVe siècle]

### **Commentaires**

Le terrier manuscrit correspondant au présent plan-terrier, qui aurait pu nous donner tout le détail des parcelles, de leurs détenteurs et des redevances qu'ils ont à verser, manque malheureusement. De même que l'on ignore le nom de l'arpenteur qui a levé ces plans non signés et extrêmement soignés.

Le registre n'est donc pas daté ; il est postérieur à l'acquisition par Champeaux de l'enclave de Saint-Beury (1760) et à prise de possession par Cassien Sirugue de la cure de Saint-Thibault (1762) mais antérieur à 1790. Les n° de parcelles ne correspondent pas au terrier de 1769 (E 361 et E 361 bis), même si ce dernier document est très utile pour mieux comprendre le plan-terrier ; il convient de se rapporter au nom des parcelles, puisque les n° ne correspondent pas. S'agissant de ce de dernier terrier : il était prévu que le seigneur rénouvât son terrier en 1761, mais les habitants portèrent devant le bailliage de Semur leurs « contestations » au sujet de certains droits de leur seigneur (C 1821) ; l'affaire n'est réglée qu'en 1768 par arrêt du Parlement de Bourgogne, et c'est à ce moment seulement que le terrier aujourd'hui coté en E 361 et E 361 bis est établi.

Le plan de l'église confirme qu'il s'agit bien d'une représentation postérieure aux travaux de reconstruction de l'architecte Jean-Baptiste Caristie, de Saulieu, à partir de 1750 (cf. Christian Freigang et Peter Kurmann, « L'église de l'ancien prieuré de Saint-Thibault-en-Auxois », dans *Congrès archéologique de France. Auxois-Châtillonnais*, Paris, Société française d'archéologie, 1989, p. 271-290, notamment p. 273-274)

Outre les parcelles et bâtiments appartenant au seigneur et à divers particuliers, on note l'abondance des propriétés ecclésiastiques : Ursulines de Vitteaux, dames du Refuge, curés de Saint-Thibault et de Saint-Beury, prieuré Saint-Thibault, chapellenies (situées à l'intérieur de l'église mais dotées d'une personnalité juridique et de biens ; par exemple Saint-Etienne, Saint-Gilles, Saint-Genet, Notre-Dame).

Le procès entre les habitants de Saint-Thibault, en 1761 et celui qui avait opposé MM. de Fresnes et Champeaux, en 1760, montrent un Denis Champeaux soucieux de faire montre de son caractère aristocratique : particule ajoutée subrepticement, conquête des droits honorifiques seigneuriaux dans l'église, revendication de droits seigneuriaux sonnants et trébuchants. La confection d'un plan-terrier spectaculaire, où les armes robines sont timbrées d'une couronne comtale, confirme ces ambitions aristocratiques.